

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 03 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à 14 heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 28 mars 2023, affichée le 28 mars 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Martine PAYAN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Valérie BRASSEUR

Céline JOUIN est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Objet : Délibération n° 20230403 06
Budget principal
Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Le maire informe le conseil municipal de l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Le maire propose au conseil municipal le maintien des taux au niveau de ceux appliqués en 2022 pour la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie et de celui appliqué en 2019 pour la taxe d'habitation (taxe absente en 2020, 2021 et 2022).

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal approuve la proposition du maire et décide le maintien des taux d'imposition communaux aux valeurs suivantes :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 35,44 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 61,78 %
- Taxe d'habitation 6,84 %

Résultat du vote : Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Malaival', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAIRIE DE CONCOULES' at the top and 'GARD' at the bottom, with a central emblem depicting a figure on horseback.